



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les désavantages concurrentiels affectent sensiblement les techniques de défense suisses

Zurich, le 21 février 2017 – L'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense ne lutte pas uniquement contre les effets du franc fort, mais aussi contre la pratique excessivement restrictive en matière d'autorisations d'exportation. Les exportations de matériel de guerre sont passées de 447 millions de francs en 2015 à 412 millions de francs en 2016. La situation inquiétante dans laquelle se trouvent l'industrie de l'armement nationale ainsi que de nombreuses PME sous-traitantes se reflète dans la nouvelle baisse des exportations à destination de l'Europe, qui représente de loin le débouché le plus important.

L'ensemble de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux est sous pression du fait du franc fort et l'avenir de nombreuses entreprises est incertain. Alors que le franc fort représente un défi largement suffisant pour l'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense, le régime restrictif en matière d'autorisations risque de mettre le feu aux poudres. Depuis que l'ordonnance sur le matériel de guerre a été renforcée avec l'ajout de cinq critères d'exclusion en 2008, les exportations s'orientent dangereusement à la baisse. La pratique restrictive en matière d'autorisations d'exportation, conjuguée au franc fort, menace l'existence de l'industrie suisse de l'armement, de ses précieux emplois industriels et de son savoir-faire acquis au fil des décennies.

Pas de subventions, mais les moyens de se battre à armes égales avec la concurrence européenne

L'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense a pour mandat légal de mettre à disposition les ressources et le savoir-faire industriel permettant de garantir la défense nationale. Afin de mener à bien cette mission, l'industrie locale a besoin que les possibilités d'exportation ne se dégradent pas, sachant que le marché intérieur pour les biens du secteur des techniques de défense ne cesse de reculer. Comme le montrent les statistiques d'exportation actuelles, il est impossible d'affirmer que les possibilités en matière d'exportation demeurent inchangées. La demande en provenance de la zone euro diminue constamment et les opportunités d'exportation vers les nouveaux marchés en pleine croissance au Moyen-Orient et en Asie sont bridées de manière disproportionnée par le régime d'autorisations restrictif. Cette pratique extrêmement rigide désavantage considérablement les fournisseurs suisses par rapport à leurs concurrents européens. Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense n'attend pas de subventions de la part du Conseil fédéral, mais il souhaite que celui-ci oriente sa politique sur la pratique européenne en matière d'autorisations et qu'il tire parti de la marge d'appréciation dont il dispose.

Pour de plus amples informations:

Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)
Case postale 2407
8021 Zurich 1
Courriel: mail@asuw.ch

Corina Eichenberger
Conseillère nationale
Co-présidente
Tél. 079 330 40 49

Isidor Baumann
Conseiller aux Etats
Co-président
Tél. 079 388 39 33

Jean-François Rime
Conseiller national
Co-président
Tél. 079 230 24 03

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) est un groupe d'intérêts œuvrant en faveur de l'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense. Il est composé d'environ 70 personnalités issues du monde de la politique, de l'économie et de la société civile. Le cstd s'engage pour un cadre législatif et politique garantissant l'existence économique de l'industrie en Suisse, ce qui implique notamment un régime d'exportation axé sur les règles et pratiques des Etats européens partenaires.